

Paroles de Migrateurs

Retour sur l'année 2018

n° 18

Numéro spécial sur les indicateurs des poissons migrateurs de Loire

Les Tableaux de bord Migrateurs de Loire collectent de nombreuses données issues des suivis et études menés par les acteurs de l'eau. Ces chiffres sont synthétisés et interprétés sous la forme d'indicateurs de suivi de l'état des populations de poissons migrateurs, de l'évolution des pressions et la qualité de leurs habitats. Ce numéro spécial de "Paroles de migrateurs" présente les indicateurs mis à jour pour l'année 2018.



L'année 2018 confirme la dégradation de l'état des populations d'aloses et de lamproies sur le bassin de la Loire, comme sur les autres bassins français. Cette situation a justifié leur reclassement en 2019 dans la liste rouge française des espèces menacées, selon la nomenclature de l'UICN : "En danger critique" pour la Grande alose et "En danger" pour la Lamproie marine.

Nouvelles fiches indicateurs sur la pêche aux engins

Depuis 2018, les données de déclarations de capture du Suivi National de la Pêche aux Engins (SNPE) sont publiées sur le Portail National des Poissons Migrateurs (PONAPOMI). Les données centralisées par l'Agence Française pour la Biodiversité sont anonymisées et agrégées pour respecter le secret des affaires et la protection des données personnelles.

Elles permettent de suivre l'effort de pêche, les captures et les engins utilisés depuis 2009, par secteur du Domaine Public Fluvial (DPF). Les quantités déclarées au SNPE sont exprimées en poids (kg) et/ou en effectif. Le poids et l'effectif total peuvent être estimés à partir d'un poids individuel moyen pour l'espèce.

Deux fiches indicateurs ont ainsi été ajoutées sur le site des Tableaux de bord Migrateurs du Bassin Loire : www.migrateurs-loire.fr/les-indicateurs

- Captures de géniteurs d'aloses par les pêcheurs aux engins (voir page 5) ;
- Captures de géniteurs de Lamproies par les pêcheurs aux engins (voir page 7).

Cependant, les déclarations transmises au Suivi National de la Pêche aux Engins sont connues pour être largement incomplètes. En 2017, 25 pêcheurs professionnels ont déclaré des captures (toutes espèces confondues), sur une cinquantaine exerçant l'activité. Les données de captures expriment donc un **minimum capturé** et sont présentées comme indicatives des tendances des prélèvements par la pêche. Elles sont comparées aux autres sources d'information sur les prélèvements par pêche lorsqu'elles existent.

En savoir plus : ponapomi.afbiodiversite.fr



Bien lire les indicateurs

Chaque indicateur est présenté avec l'année de sa mise à jour, la source de la donnée et plusieurs symboles pour représenter l'état ou la tendance de l'indicateur :

Indicateur 2018 :   
 Source de la donnée

Etat de l'indicateur par rapport à la série de données complète (auto-référencement) : % du maximum connu

 Bon  Moyen  Mauvais  Inconnu

Etat de l'indicateur par rapport à une référence externe :
Seuil biologique, valeur historique issue de la bibliographie, objectif de gestion...

 Bon  Moyen  Mauvais  Inconnu

Tendance à court terme : comparaison de la valeur récente avec celle des 5 années précédentes.

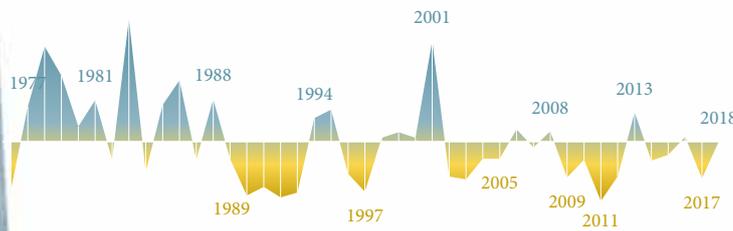
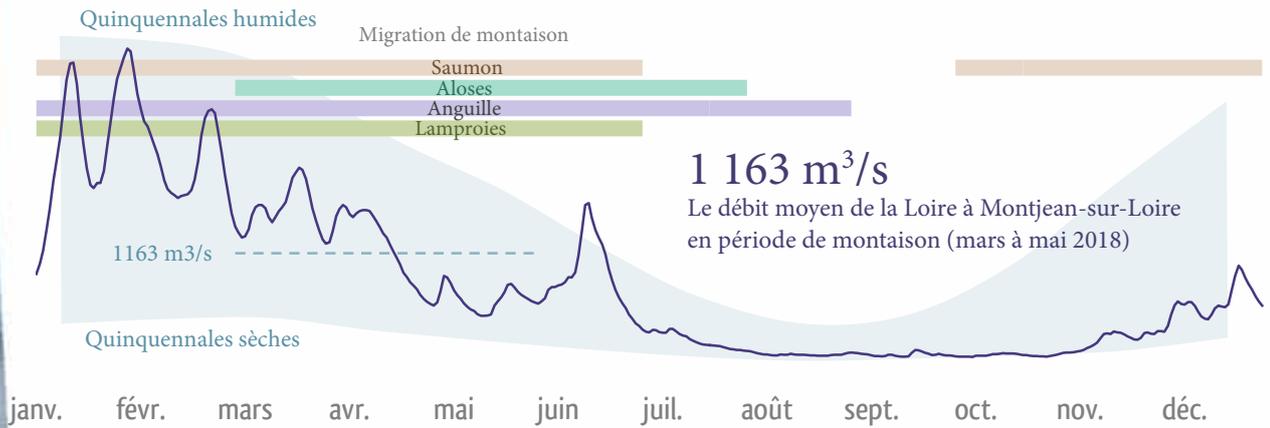
 augmentation  stable  diminution  inconnue

Retrouvez ces indicateurs actualisés et détaillés sur les fiches-indicateurs du site www.migrateurs-loire.fr



Nouveau ! Suivez les actualités de LOGRAMI sur sa page Facebook : www.facebook.com/logrami

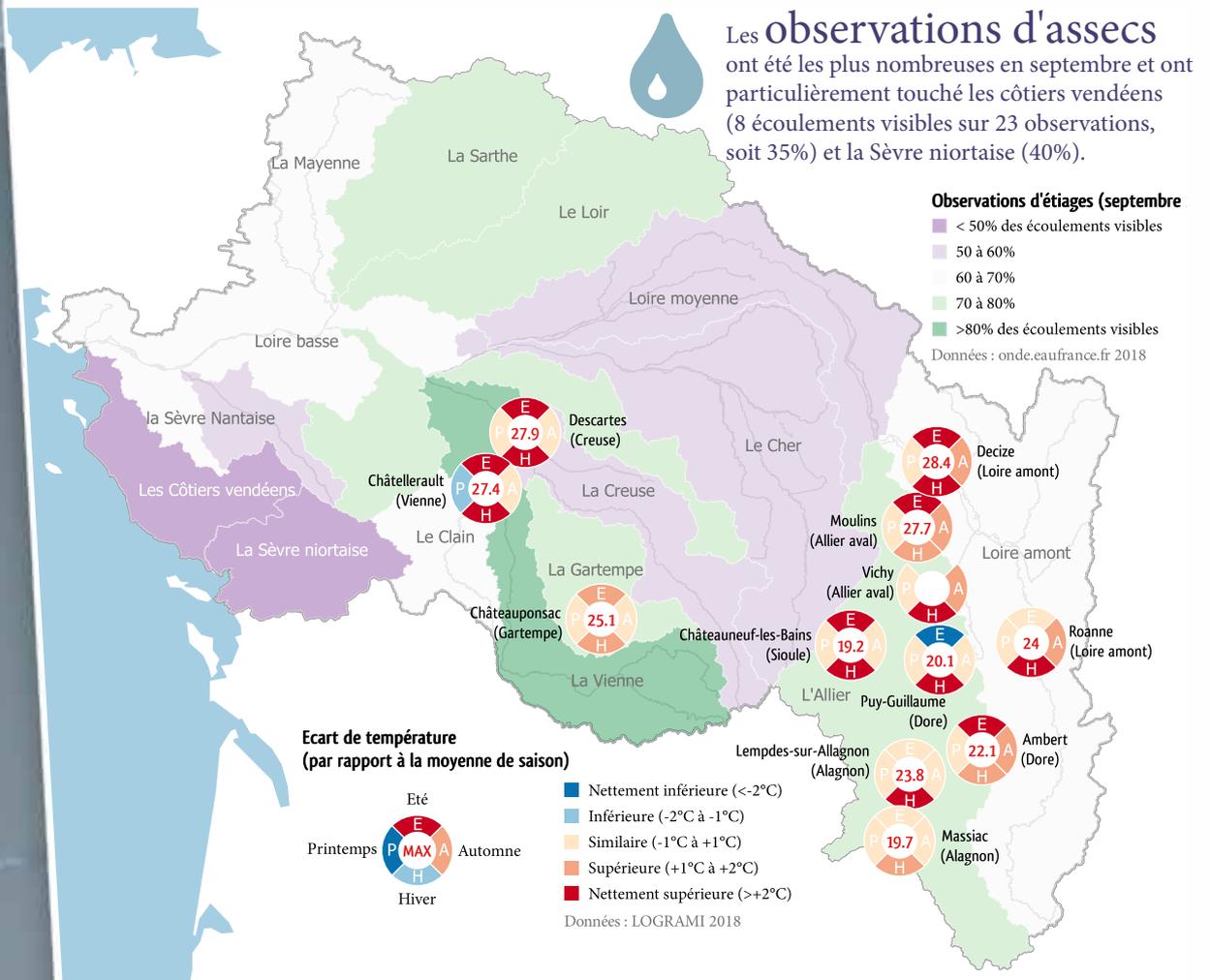
Une hydrologie contrastée en 2018



L'hydrologie de la Loire en période de migration (mars-mai 2018) correspond à la moyenne des 40 dernières années (1 163 m³/s).

Indicateur 2018 :

© DREAL Pays de la Loire /HYDRO-MEDDE/DE



La température de l'eau en moyenne trimestrielle était plus élevée par rapport aux années précédentes, particulièrement en hiver et en été, à l'exception d'un été plus clément sur la Dore aval. Le plus fort écart positif enregistré sur le bassin en 2018 est de + 2,9°C sur l'Allier au mois de juillet.



28,4°C
température maximale enregistrée à Decize sur la Loire amont.

Diminution des retours de saumons



479 saumons observés en 2018 aux stations de vidéo-comptage du bassin Loire



Indicateur 2017 : LOGRAMI

931 en moyenne entre 2013 et 2017 soit 65% du maximum (1 431 en 2015)

Les **retours d'adultes** sur l'ensemble du bassin de la Loire continuent à décroître depuis 2012, malgré un record observé en 2015. Une perte de productivité est constatée dans les territoires amont de l'Allier et Alagnon par des difficultés d'accès des géniteurs aux zones de frayères et une hydrologie défavorable à leur migration de montaison ces dernières années.

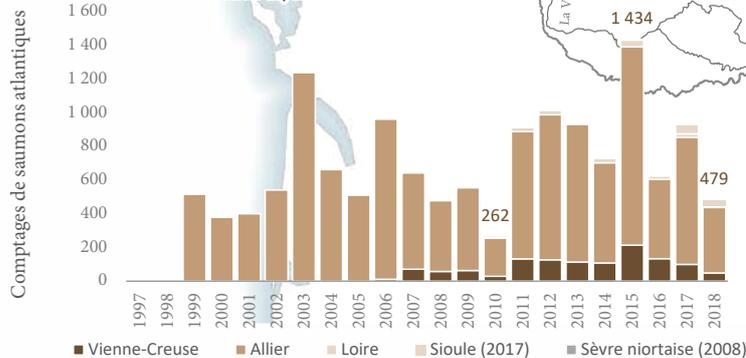
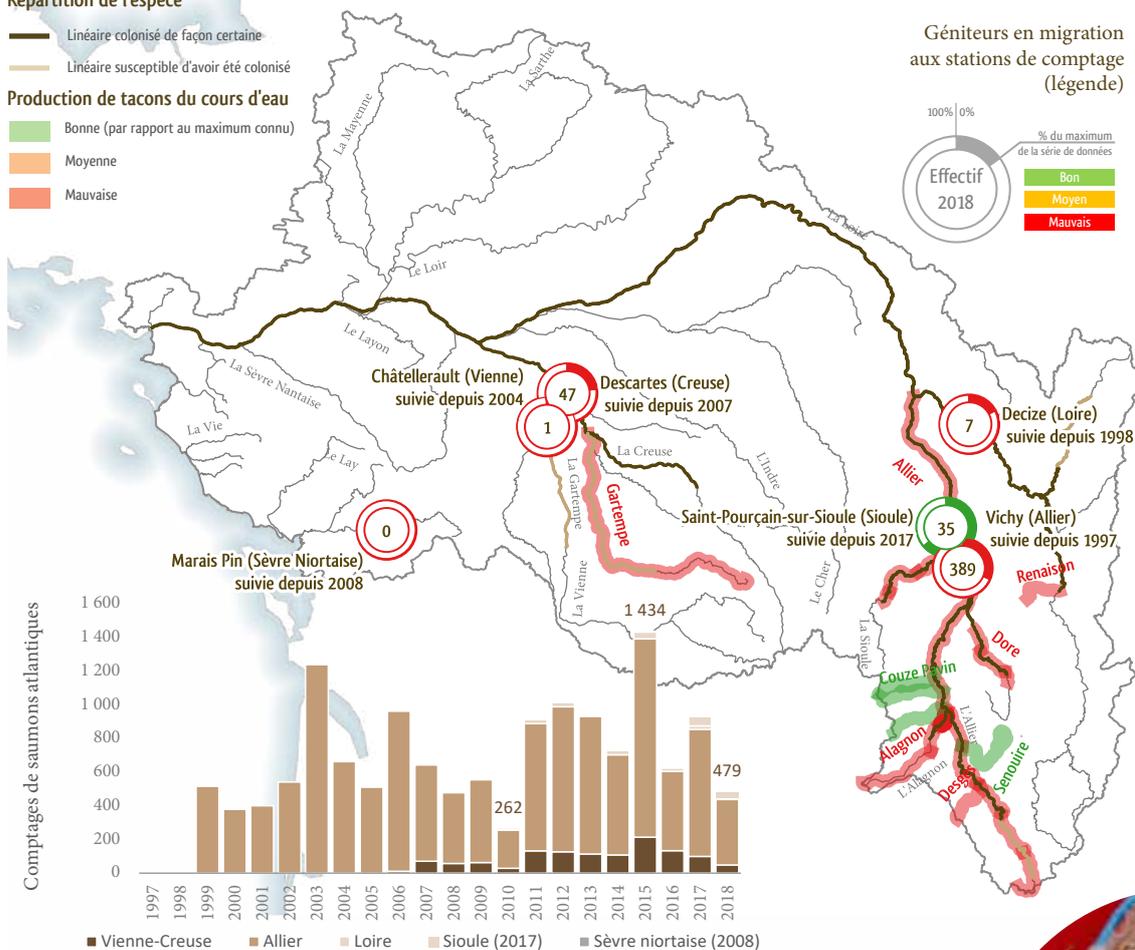
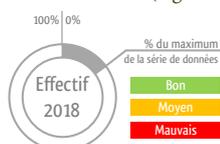
Répartition de l'espèce

- Linéaire colonisé de façon certaine
- Linéaire susceptible d'avoir été colonisé

Production de tacons du cours d'eau

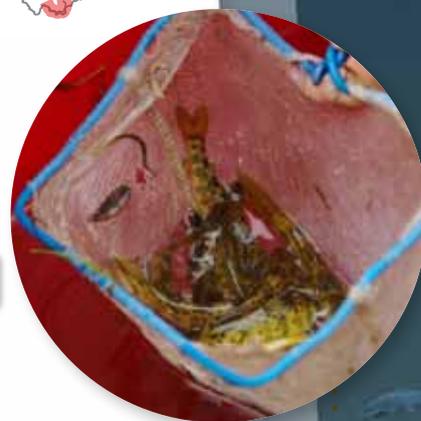
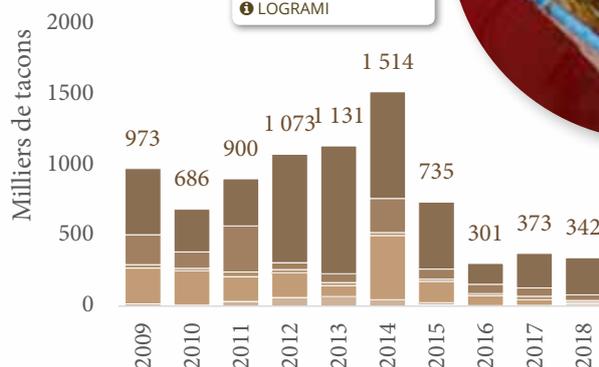
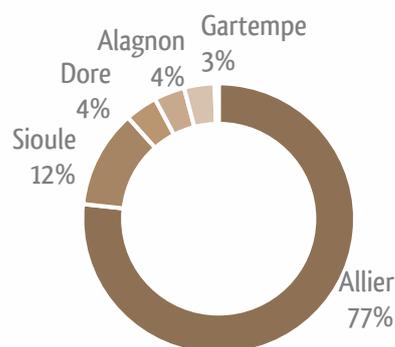
- Bonne (par rapport au maximum connu)
- Moyenne
- Mauvaise

Géniteurs en migration aux stations de comptage (légende)

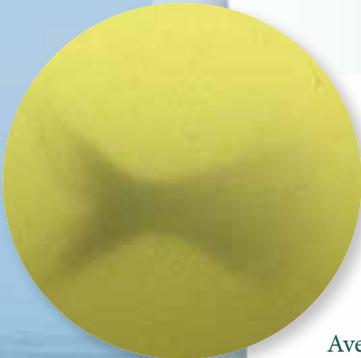


La **production de juvéniles** de saumon (tacons) dans le bassin de la Loire en 2018 est estimée à 342 milliers de tacons, dont les trois quarts (77%) sur l'Allier (part de l'Allier variant entre 38% et 80% en fonction des années).

La production totale était estimée à 1,5 millions de tacons en 2014, la tendance est décroissante par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.



Les aloses en danger critique d'extinction



1 773 aloses observées en 2018 aux stations de vidéo-comptage du bassin Loire et de la Sèvre niortaise, soit la moyenne des 5 années précédentes.

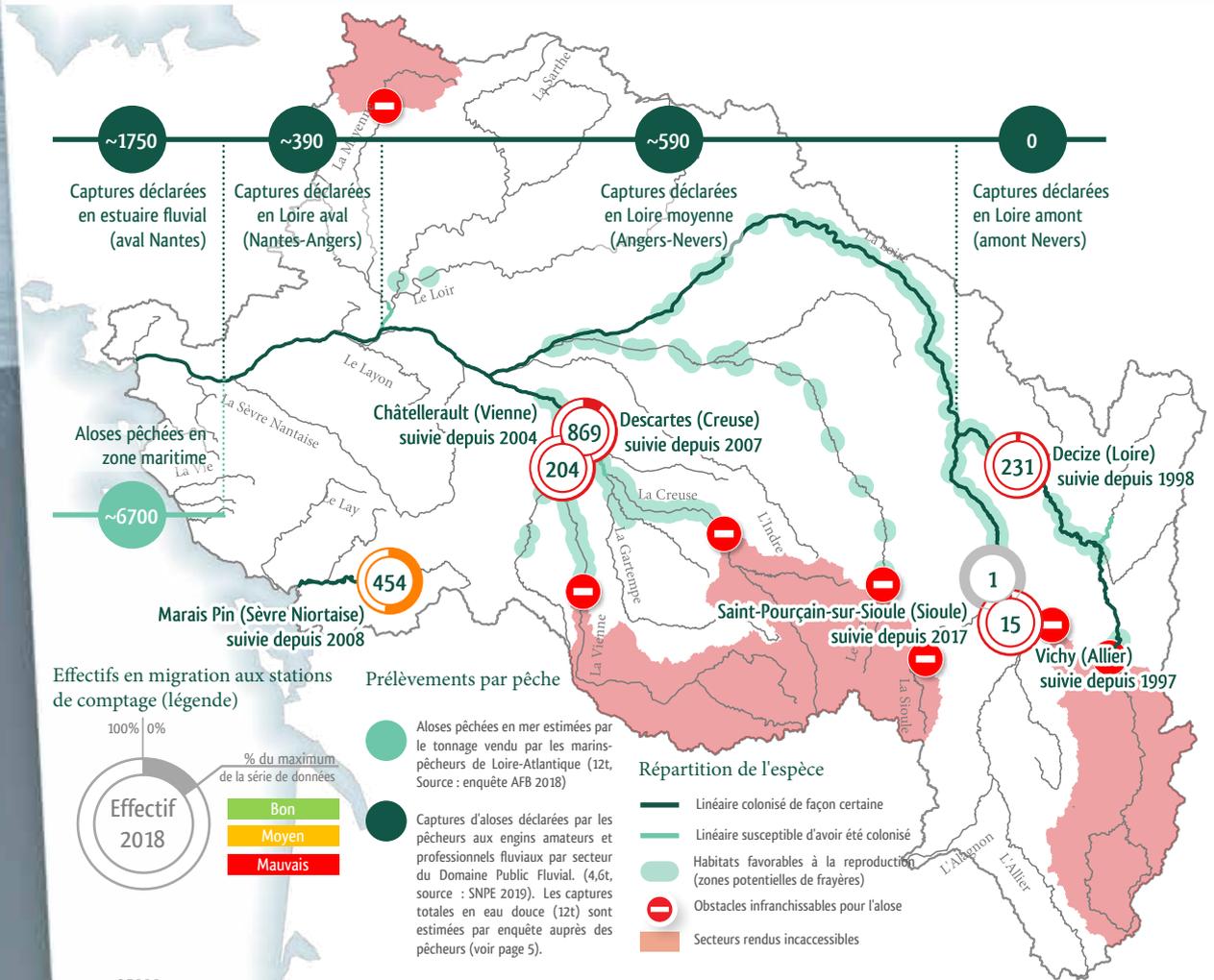


1 753 aloses en moyenne entre 2013 et 2017, soit 6% du maximum (30819 en 2007, hors Sèvre niortaise)

Indicateur 2018 :
LOGRAMI / PNRMP

Avec moins de 2000 géniteurs d'**aloses aux stations de comptage** du bassin de la Loire, l'année 2018 est conforme aux années précédentes. Depuis 2009, les retours d'aloses sont systématiquement très mauvais. La moyenne des 5 dernières années ne représente ainsi que 6% du maximum dénombré en 2007.

La situation de l'espèce est donc très critique dans le bassin de la Loire. Seule la Sèvre niortaise a vu augmenter le nombre de géniteurs à la faveur d'une amélioration de la continuité écologique en aval de la station de comptage.



VU > **CR**

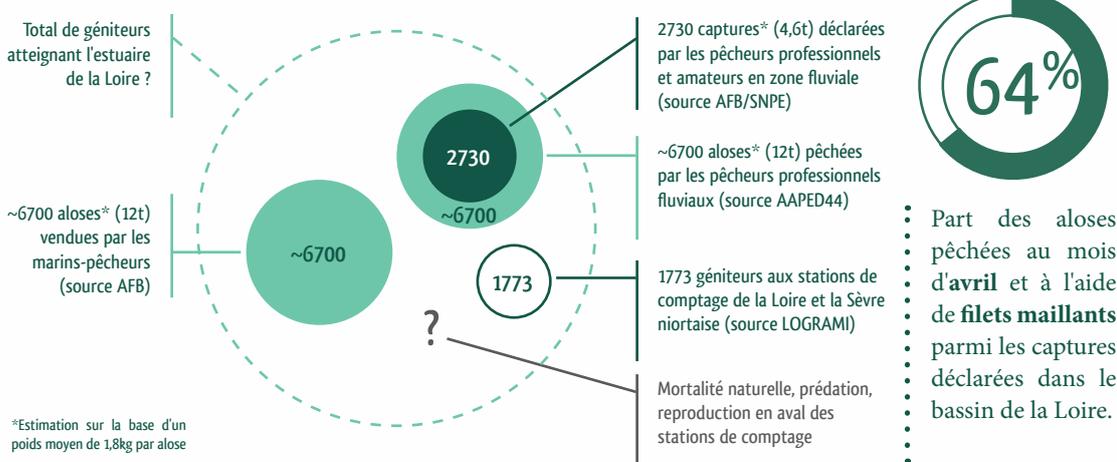
Depuis juillet 2019, la Grande alose est classée parmi les espèces en danger critique d'extinction (CR) dans la liste rouge nationale des espèces menacées de l'UICN. Elle était classée vulnérable (VU) en 2010.

Historique des comptages sur les bassins de la Loire et de la Sèvre niortaise. Données LOGRAMI / Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Plus de **13 000 aloses pêchées** (24t) en 2018 dans le bassin versant de la Loire.

En 2018, plusieurs sources de données permettent de mieux connaître les prélèvements d'aloses par pêche :

- Jusqu'ici peu accessibles, les déclarations de capture des pêcheurs aux engins (professionnels et amateurs) du **Suivi National de la Pêche aux Engins (SNPE)** sont désormais anonymées et publiées par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Les captures sont exprimées en poids et/ou en effectif, les totaux sont donc estimés à partir d'un poids médian (1,8 kg par alose).
- En Loire-atlantique, une **enquête de l'AFB** auprès des principaux acheteurs d'aloses du département a permis de totaliser 18 tonnes d'aloses vendues, dont 6 tonnes sont attribuées aux pêcheurs professionnels fluviaux et 12 tonnes aux marins-pêcheurs.
- Afin de produire des données fiables, l'Association des pêcheurs professionnels fluviaux de Loire-Atlantique (AAPED44) a réalisé une **enquête auprès des pêcheurs d'aloses** du Bassin Loire. Elle estime une capture de 12 à 15 tonnes par an entre 2014 et 2018.

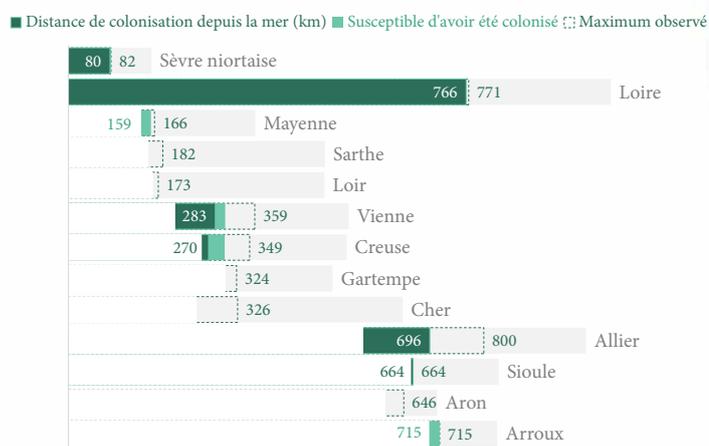


Le front de colonisation

des aloses sur le bassin Vienne-Creuse avait fortement progressé depuis l'arasement du barrage de Maisons-Rouges en 1998, jusqu'à atteindre Bonneuil-Matours en 2011, à 359 km de la mer.

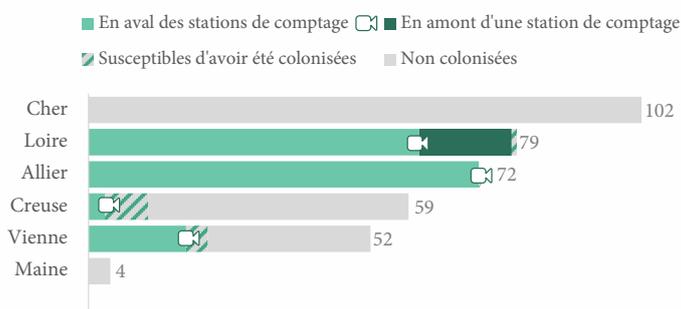
Compte-tenu du faible nombre de géniteurs, les fronts de colonisation actuels sont généralement situés en aval, au niveau des stations de comptage.

Données LOGRAMI 2018



50% des zones favorables à la reproduction

368 zones potentielles de reproduction de l'alose inventoriées



inventoriées sur la Loire et ses affluents ne sont pas colonisées par les aloses, soit parce qu'elles sont rendues inaccessibles par la succession des obstacles à la migration (comme sur le Cher), soit parce que l'effectif de géniteurs est trop faible pour les atteindre (Vienne, Creuse). Il s'agit d'une part minimum car d'autres secteurs n'ont pas encore été prospectés à la recherche d'habitats favorables.

Données LOGRAMI 2018



Photo Bramard, AFB

La Lamproie marine ne rétablit pas



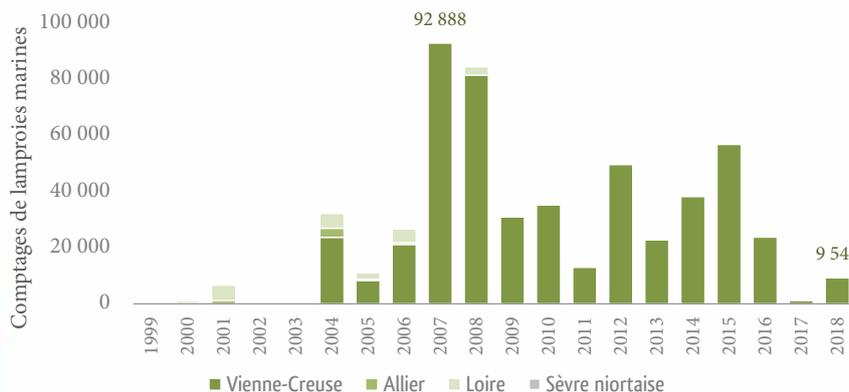
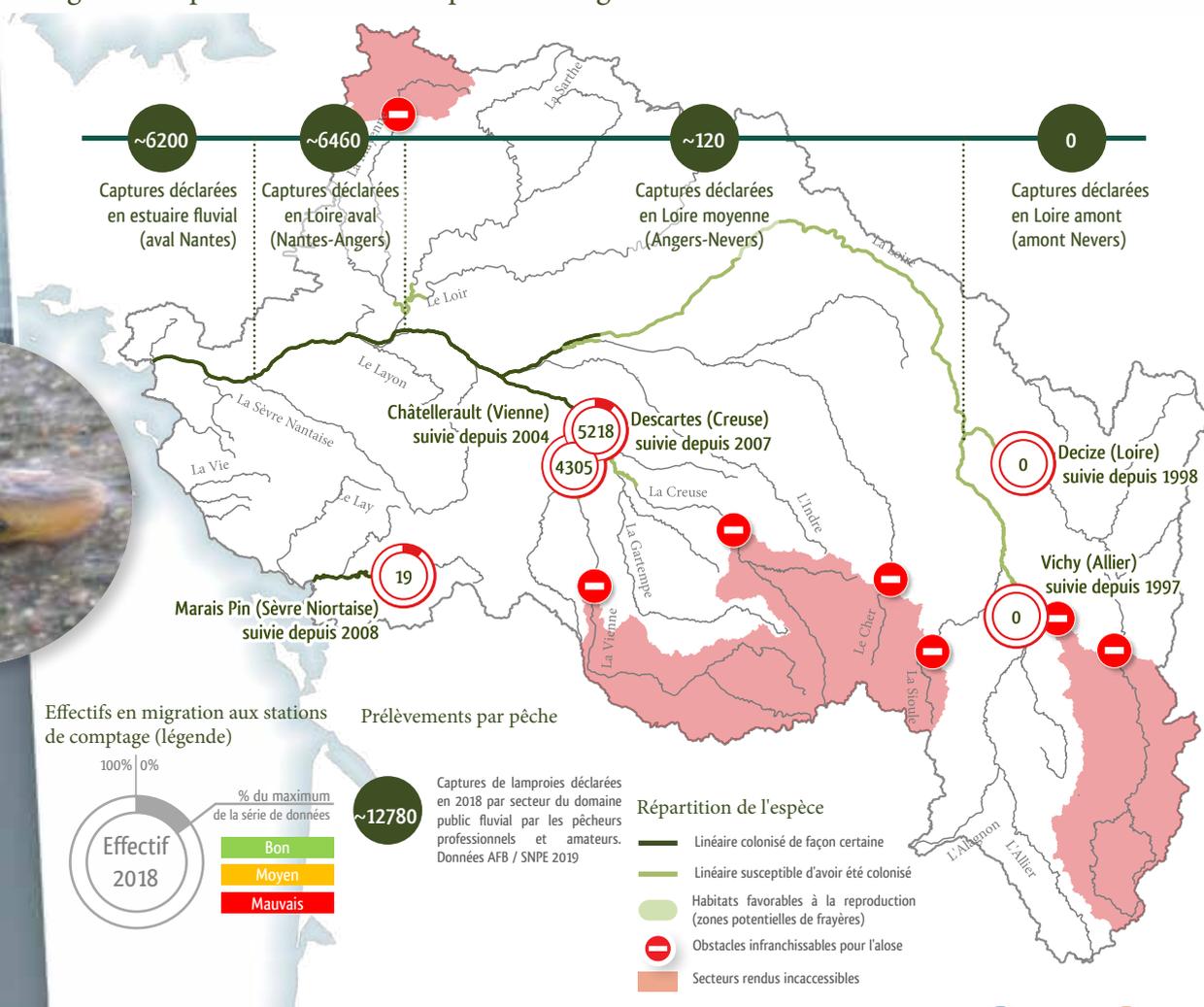
9 542 lamproies observées en 2018 aux stations de vidéo-comptage du bassin Loire



Indicateur 2018 : LOGRAMI

28 758 en moyenne entre 2013 et 2017, soit 31% du maximum (92 888 en 2007)

Les géniteurs de lamproies marines étaient comptés par dizaines de milliers dans le bassin de la Vienne. Pourtant leur effectif s'est effondré en 2017, il ne dépasse pas 10 000 individus en 2018 et a poursuivi sa chute en 2019. Le même constat est observé dans les autres bassins français. Les causes de cet effondrement sont inconnues mais appellent à une diminution urgente des pressions sur cette espèce en danger.



NT > **EN**

Depuis juillet 2019, la Lamproie marine est classée parmi les espèces "en danger" (EN) dans la liste rouge nationale des espèces menacées de l'UICN. Elle était considérée comme "quasi-menacée" (NT) en 2010.

son effectif de géniteurs



Les **captures de lamproies** déclarées au SNPE en 2017 et 2018 sont particulièrement importantes (~12 300 lamproies contre ~4 770 les 5 années précédentes), sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'une augmentation réelle de l'effort de pêche ou du taux de déclaration.

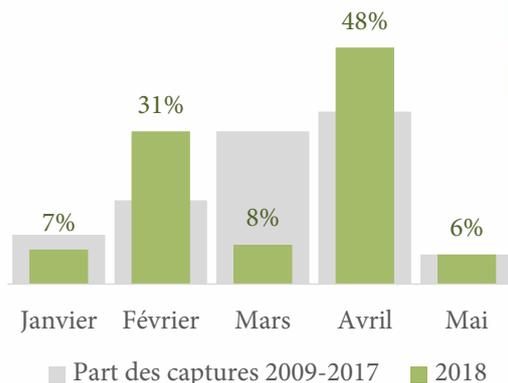
Données : déclarations SNPE / AFB 2019

Déclarations de capture de lamproies au SNPE. Données AFB

4 lamproies sur 5 sont capturées entre mars et avril de 2009 à 2017 (79 %). En 2018, cette part est de 56 %.

98% des captures sont déclarées par des pêcheurs professionnels, dont la moitié aux filets maillants et le reste à la nasse à lamproies.

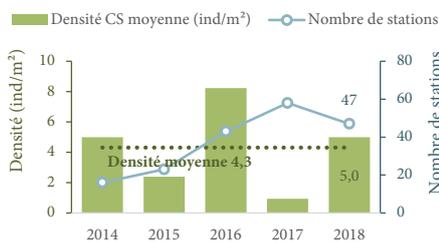
Données : déclarations SNPE / AFB 2019



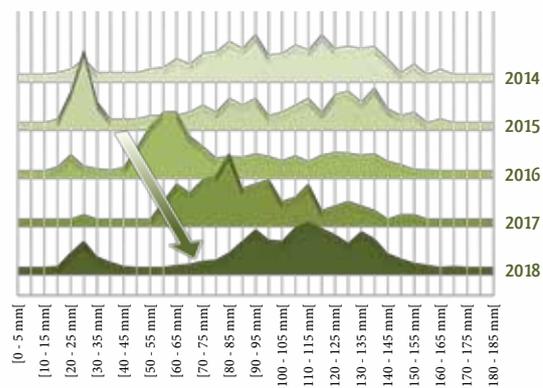
Les suivis des juvéniles

de lamproies (ammocètes) par un réseau de pêches à l'électricité montre des densités moyennes en 2018 en aval des zones de reproduction des bassins Vienne-Creuse. Les faibles densités d'ammocètes observées en 2017 confirment le déficit de géniteurs observé la même année aux stations de comptage de Descartes et Châtelleraut situées en amont.

Données : LOGRAMI 2018



Densités d'ammocètes moyennes sur les stations échantillonnées. Données LOGRAMI 2018



Les classes de tailles

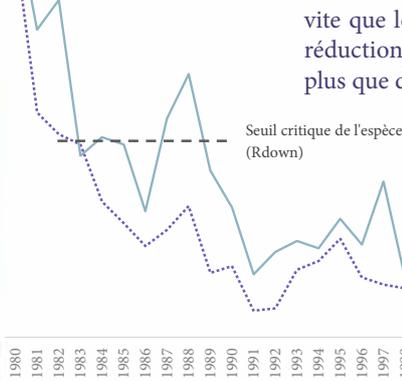
des ammocètes observées lors de ces suivis montrent un déficit de juvéniles de 25 à 45 mm en 2016. Ce déficit s'est propagé ensuite aux classes de taille supérieures l'année suivante et cette cohorte manque en 2018. Cela pourrait impacter la production de géniteurs dans les années à venir.



Un bilan d'étape des mesures de gestion de l'anguille

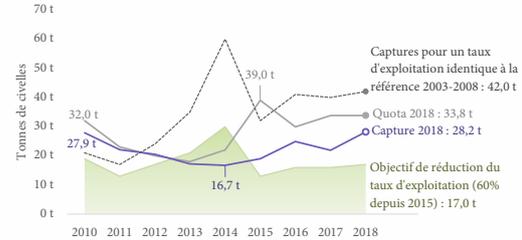
28,2 tonnes de civelles pêchées en 2017-2018 par les pêcheurs professionnels de l'Unité de Gestion (UGA) Loire, soit 5,4% des quantités déclarées en 1980.

Série historique estuaire de la Loire : 526 t en 1980
Indice de recrutement européen (référence 100% en 1960-1979)



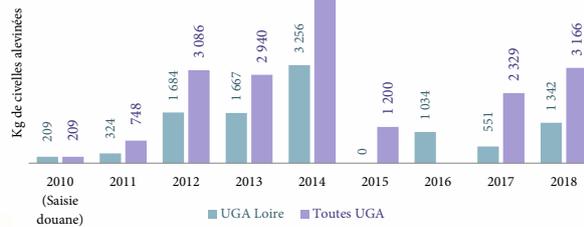
L'évolution du taux d'exploitation est calculée à partir de l'indice de recrutement européen. L'objectif de réduction de la mortalité par pêche de la civelle a été atteint en 2013 (30%). Depuis 2015 il est fixé à 60% de la période de référence 2003-2008. Les quotas ayant augmenté plus vite que le recrutement de civelles, la réduction du taux d'exploitation n'est plus que de 34 % pour l'UGA Loire.

Période d'application du plan de gestion « anguille » national



Indice de recrutement européen : 8,9 %

Capture UGA Loire 2018 : 28,2 t

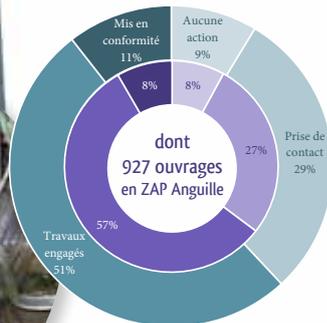


1,3 tonnes

de civelles ont été pêchées dans l'estuaire pour être transférées dans la Sèvre Nantaise, la Loire et la Maine dans le cadre de l'appel à projets "repeuplement de l'anguille en France". 11,5 tonnes de civelles ont ainsi été transférées des estuaires vers l'amont du bassin depuis 2010.

Poids de civelles alevinées dans le cadre des appels à projets.

2394 ouvrages en Liste 2 avec l'anguille comme espèce cible



Avancement pour l'UGA Loire.
Source : Rapportage anguille 2018

2018 est l'année du **3ème rapport de mise en oeuvre du Plan de Gestion Anguille français** auprès de l'Union Européenne. Il rapporte les actions réalisées depuis 2015 pour contribuer à la reconstitution du stock d'anguilles européennes. (échappement des anguilles argentées, réduction des mortalités liées à la pêche et hors pêche, captures de civelles), ainsi que les résultats obtenus et les perspectives d'amélioration pour le prochain rapport.

LOGRAMI a contribué à ce rapportage par une **synthèse de la situation et de la gestion de l'anguille sur l'UGA Loire entre 2015 et 2017** (80p.). Elle est téléchargeable sur le site des Tableaux de bord Migrateurs : www.migrateurs-loire.fr/3eme-rapportage-du-plan-de-gestion-anguille-national/



Rédaction-réalisation :
Tableaux de bord Migrateurs du bassin Loire
Association LOGRAMI
www.migrateurs-loire.fr

Crédit photos : LOGRAMI
Maquette : Yohann Legrand
Imprimé sur papier recyclé, *Imprim'vert*

ISSN : 2105-6536
Date de parution : Décembre 2019

Marion Legrand

LOGRAMI
5 avenue Buffon - CS 96407
45064 Orléans Cedex 2
marion.legrand@logrami.fr
02.36.17.42.96

Timothée Besse

LOGRAMI
Univ. de Rennes 1, Campus Beaulieu, bat. 25
1 avenue du Général Leclerc
35042 Rennes Cedex
timothee.besse@logrami.fr
06.65.22.72.55

